

# Charte pour le Changement:

## Pour une aide humanitaire plus locale

Nous soussignées les organisations travaillant dans le domaine de l'aide humanitaire, encourageons toutes les initiatives de consultations qui ont été prises dans le cadre des préparatifs du Sommet Humanitaire Mondial (SHM). Nous pensons que le moment est venu pour les acteurs humanitaires de mettre à profit les recommandations formulées lors des préparatifs du SHM en s'engageant à être les moteurs du changement qui doit s'opérer dans leurs modes de travail, afin que les acteurs locaux des pays du Sud puissent jouer un rôle plus accru dans le déploiement de l'aide humanitaire.

Les ONG internationales signataires s'engagent à mettre en application d'ici Mai 2018 les huit points de la Charte pour le Changement qui figure ci-dessous.

Nous approuvons et soutenons la promotion de cette Charte pour les ONG des pays du Sud qui sont en partenariat avec des ONG internationales. Nos ONG internationales partenaires seront tenues responsables devant cette Charte, et nous encourageons vivement les ONG non-signataires à faire le nécessaire pour s'engager à signer la Charte et à respecter les points suivants :

- 1. Augmenter le financement direct accordé aux ONG des pays du Sud afin de soutenir l'action humanitaire :** actuellement seulement 0,2% de l'aide humanitaire est envoyée directement aux acteurs nationaux non-gouvernementaux (ONG et OSC) pour la mise en œuvre de l'action humanitaire – soit un total de 46.6 millions de dollars USD sur 24.5 milliards de dollars USD. Nous nous engageons par la voie du plaidoyer à influencer les pratiques des donateurs Américains et Européens (Institutions, fondations et secteur privé) afin de les encourager à augmenter le taux annuel de leur financement en matière d'aide humanitaire alloué aux ONG des pays du Sud. Nous nous engageons à ce que au moins 20% de notre propre financement soient transférés aux ONG des pays du Sud. Nous nous engageons à introduire nos ONG partenaires à nos donateurs afin de leur permettre d'accéder elles-mêmes à leurs financements.
- 2. Réaffirmer les Principes de Partenariat:** Nous réitérons notre engagement à respecter et à promouvoir les Principes du Partenariat - Égalité, Transparence, Approche orientée sur les résultats, Responsabilités et Complémentarité - mis en place dans le cadre de la Plate forme Humanitaire Mondiale de 2007.
- 3. Introduire plus de transparence dans les versements effectués aux ONG locales et nationales des pays du Sud.** Un changement significatif dans les approches liées à la transparence permettrait de favoriser la confiance entre les acteurs humanitaires du Sud et leurs intermédiaires internationaux et également d'accroître la responsabilité et l'efficacité des investissements de ces derniers. Nous nous engageons à documenter le type d'organisation avec lequel nous travaillons dans le déploiement de l'action humanitaire, et à publier nos données (statistiques) dans nos comptes publics en utilisant des catégories reconnues telles que celles de l'Aide Humanitaire Internationale (GHA) en temps réel, conformément aux standards de l'Initiative Internationale pour la Transparence de l'Aide (IATI).

4. **Préserver les capacités des acteurs locaux:** Nous mettrons en place une compensation juste et équitable pour les ONG locales dont le personnel qualifié est amené à prendre part à des missions de secours en cas de catastrophe durant les six premiers mois d'une urgence humanitaire, ou lors d'une crise de longue durée. Cette compensation pourrait consister en des frais de recrutement équivalents à 10% des six premiers mois de salaire.
5. **Mettre l'accent sur le rôle des acteurs locaux:** Nous nous engageons à recommander à nos donateurs qu'ils fassent du recrutement d'humanitaires locaux un critère d'évaluation pour les partenariats et les appels à projets.
6. **Aborder la question de la sous-traitance:** nos partenaires au niveau national et local participent à la formulation des programmes, des règles de partenariat et aux processus décisionnels au même titre que les ONG internationales.
7. **Renforcer les capacités opérationnelles et améliorer le soutien organisationnel:** Nous nous engageons à soutenir les acteurs locaux dans le renforcement de leur système organisationnel, afin de les aider à optimiser leur rôle dans le déploiement de l'aide humanitaire et du secours en cas de catastrophe. Nous nous engageons à financer les procédures administratives nécessaires. Pour attester de notre détermination à renforcer les capacités organisationnelles des acteurs du Sud, nous nous engageons à envoyer les financements requis à nos partenaires d'ici mai 2018.
8. **Communications sur les partenariats à l'attention des médias et du public:** tous nos communiqués extérieurs (internationaux et nationaux) devront promouvoir le rôle de nos partenaires du Sud et valoriser leur travail, ainsi que les intégrer en tant que porte-parole lorsque les conditions de sécurité le permettent.

Signée (ONG internationales)

Approuvée (ONG nationales)

Pour signer ou approuver la présente Charte pour le Changement, veuillez envoyer le nom de votre organisation à l'adresse suivante: [admin@charter4change.org](mailto:admin@charter4change.org)